



Les conférences printanières 2022



DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION

en protection de la jeunesse

**DIFFUSÉES EN DIRECT (ZOOM)
AUX DATES SUIVANTES :**

Mercredi 23 mars 2022 entre 10 h et 11 h 30

Mercredi 27 avril 2022 entre 10 h et 11 h 30



INFORMATIONS UTILES

INSCRIPTION AUX CONFÉRENCES

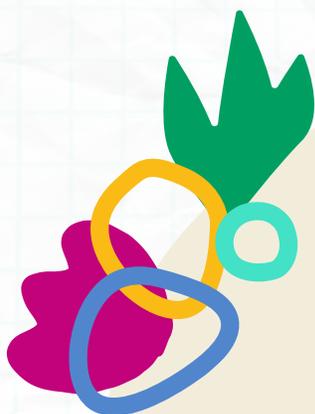
Afin de connaître les informations nécessaires pour vous connecter aux conférences qui vous intéressent, vous devez obligatoirement vous inscrire en remplissant le **formulaire d'inscription en ligne**, dès le **3 mars 2022**. Les informations de connexion (ZOOM) vous seront ensuite acheminées par courriel.

Consignes pour un déroulement optimal des conférences

Micro et caméra fermés. Vos micros et caméras sont fermés d'office. Par respect pour les conférenciers·ères, merci de les laisser fermés.

Questions. Pour la période de questions, merci d'écrire vos questions dans la fenêtre de conversation.

Enregistrement et PowerPoint. Les conférences seront toutes enregistrées. Elles seront mises en ligne sur la chaîne YouTube et le site internet de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse environ une semaine après la diffusion en direct des conférences. Si des PowerPoint sont utilisés par les conférenciers·ères, ils seront déposés sur le site internet de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse en même temps que la mise en ligne de la conférence (à moins d'un avis contraire des conférenciers·ères).



Pour nous rejoindre ou en apprendre davantage sur l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse, nos travaux, nos activités et nos partenaires :



Ariane Daviault, coordonnatrice de l'équipe de recherche
equipe-placement-adoption@uqo.ca



<https://uqo.ca/equipe-recherche-placement-adoption>



[@EquipePlacementAdoption](https://www.facebook.com/EquipePlacementAdoption)



[@Équipe de recherche sur le placement et l'adoption](https://www.youtube.com/Equipe de recherche sur le placement et l'adoption)



23 mars 2022

Les récentes propositions de modifications législatives : enjeux sur les projets de vie et la permanence des enfants suivis en protection de la jeunesse

Doris Chateauneuf, Ph. D.

Chercheuse, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF), CIUSSS de la Capitale-Nationale

Sonia Hélie, Ph. D.

Chercheuse, Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Julie Ranger

Coordonnatrice de recherche, IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Au cours de la dernière année, deux projets de loi ont été déposés dont les contenus auront certainement un impact sur les enfants placés :

- le **projet de loi 2**, *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil*;
- le **projet de loi 15**, *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives*.

À ce jour, aucun des deux projets de loi n'a été adopté, mais plusieurs des propositions évoquées viendront modifier les pratiques liées au placement, à l'adoption et à la tutelle des enfants suivis en protection de la jeunesse. Plusieurs de ces propositions sont issues du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ ou Commission Laurent).

Durant cette conférence, quelques-uns des changements législatifs proposés seront présentés et les enjeux de ces changements seront discutés à partir des résultats de nos recherches. Parmi les sujets abordés, nous examinerons notamment : la tutelle, l'adoption sans rupture de liens de filiation, les mesures volontaires, la planification concurrente et les modifications liées à l'accès aux dossiers.

27 avril 2022

Devenir adulte durant son placement : une réalité, plusieurs points de vue

*Cette table-ronde est diffusée en collaboration avec
l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.*

Sophie T. Hébert, Ph. D.

Chercheuse, IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Véronique Dupéré, Ph. D.

Professeure agrégée, École de psychoéducation, Université de Montréal; titulaire de la
Chaire sur la transition à la vie adulte

Avec la collaboration de :

Guillaume Descary et Aida Benaguida,

Candidate au doctorat, École de psychoéducation, Université de Montréal

Thomas Bazzarelli,

Intervenant, Unité Neptune, Mont-Saint-Antoine

Oumar Gueye,

Directeur, Héberjeune

Audrey Miller,

Cheffe de service de l'intégration sociale et responsable PQJ, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Pascal Jobin,

Chargé de projet, IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

La transition à la vie adulte est une réalité complexe pour tous les jeunes adultes, mais elle présente un défi supplémentaire pour ceux qui atteignent la majorité en placement. Ceux-ci disposent de moins de ressources financières et familiales; font face à plus de difficultés et doivent rapidement développer leur autonomie. La question de leur accompagnement dans cette période charnière demeure complexe. Si le modèle de l'adulte émergent vise à éclairer cette période développementale, il fait également l'objet de critiques, car il ne permet pas de représenter les jeunes adultes vulnérables qui ne bénéficient pas toujours d'un espace d'exploration. En effet, l'apprentissage à la vie adulte en contexte institutionnel est confronté à des limites considérables.

Cette conférence en trois parties permettra d'abord de mieux comprendre la conception normative de la transition à l'âge adulte, puis les limites du modèle de l'adulte émergent. Cette première partie sera présentée par la professeure Véronique Dupéré. En deuxième partie, nous nous intéresserons plus directement à la réalité des jeunes qui transigent hors de l'institution à 18 ans. La chercheuse, Sophie T. Hébert, présentera de récents résultats de recherche sur les interventions visant le développement du pouvoir d'agir des jeunes placés à l'aube de l'atteinte de leur majorité. La troisième partie de la conférence prendra la forme d'une table-ronde. Celle-ci qui permettra d'aborder la transition à la vie adulte des jeunes placés avec des intervenant·e·s qui accompagnent ces jeunes au quotidien dans les milieux institutionnel et communautaire.

